

L'année 2024 a été marquée par le déploiement des projets initiés par les commissions thématiques fédérales. Avec une équipe salariée stabilisée, la FFEC met en œuvre son projet avec une activité croissante, ce qui se traduit dans le résultat financier. Conformément aux orientations voulues par l'Assemblée Générale, la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC) a poursuivi les Etats Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque, lancé le module de formation « Posture Pédagogique, Gestes et Contacts » (PPGC) et soutenu le réseau dans son développement. Cette

année a également été marquée par une belle édition des Rencontres Nationales qui a permis d'accueillir une école de cirque d'outremer (Guyane française).

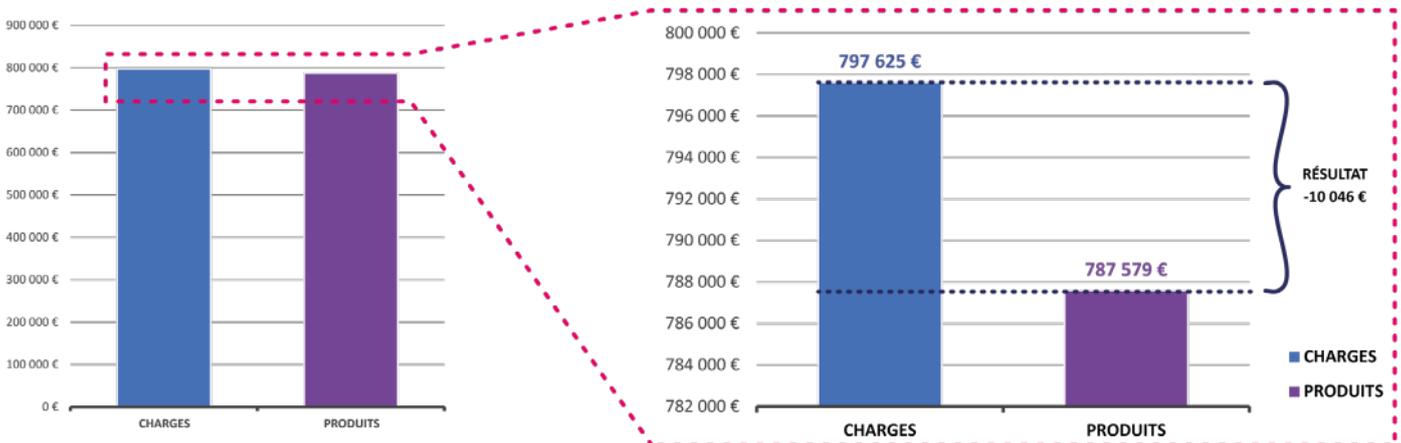
Les charges de la fédération évoluent avec les changements de modes de vie : les déplacements font de plus en plus place au réunions en visioconférence et le numérique prend une place grandissante. Les produits s'alignent avec la reprise des licences – en étant proches des niveaux d'avant la crise sanitaire.

Le compte de résultat 2024

Il s'établit à hauteur de :

- 797 625 € en charges
- 787 579 € en produits

RÉSULTAT 2024



Le compte d'exploitation 2024 s'établit à hauteur de :

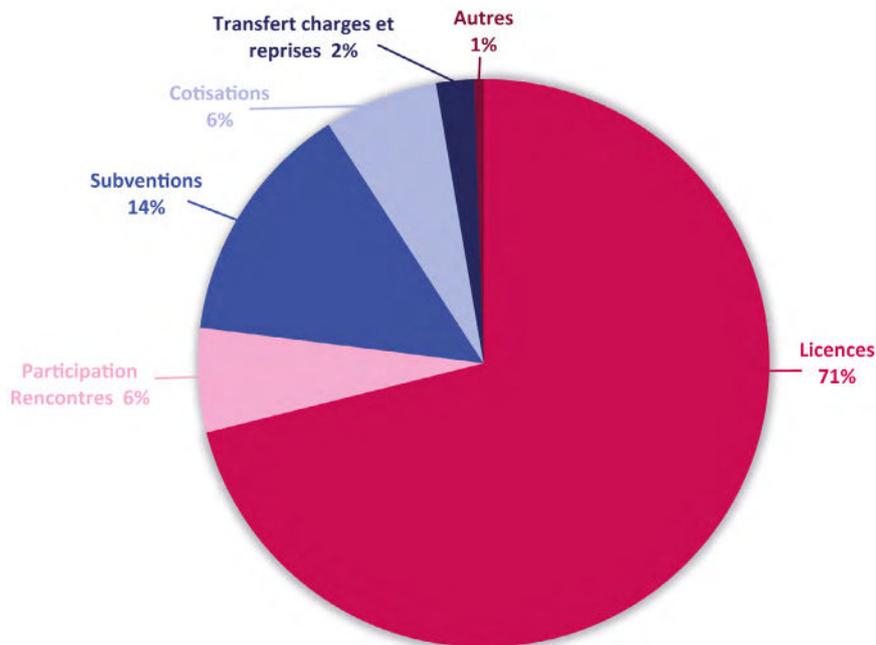
- 782 277 € en dépenses ;
- 775 476 € en recettes ;

COMMENTAIRES SUR LES VARIATIONS ENTRE 2023 ET 2024

EN PRODUITS : une augmentation des recettes globales de 20 357 €

Cette augmentation est liée à l'attribution d'une nouvelle subvention (FDVA pour 4 000 €), à l'évolution des licences (+ 5 588 €) et la reprise de provision de la société Icoop (fondatrice de GIMIC) pour 7 880 €, suite à sa liquidation amiable et au transfert des actifs à l'association Popp.

Produits



PRINCIPAUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Ventes

Le nombre de licences stagne après la remontée d'après Covid. L'arrivée de nouvelles écoles adhérentes s'équilibre avec le départ d'autres écoles.

Évolution des licences

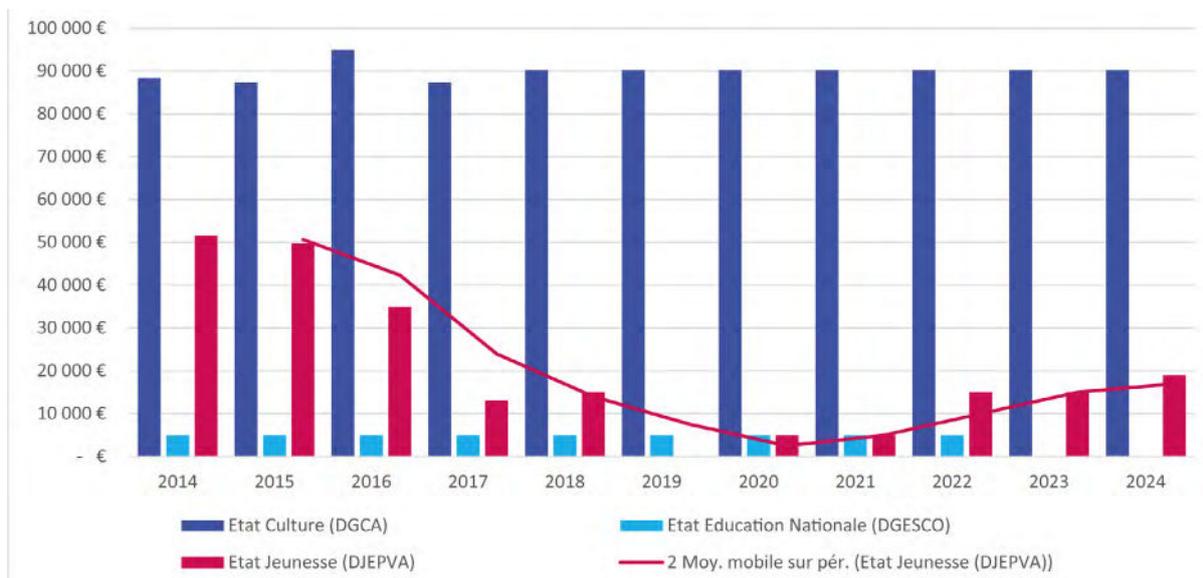


Rappel : depuis 2015, augmentation annuelle du tarif de la licence + 1.5% soit +0.30 €/an pour la licence Chapiteau et +0.10 €/an pour la licence Bascule.

Subventions d'exploitation

Les subventions de fonctionnement ont légèrement augmenté avec le FDVA (Fonds de Développement à la Vie Associative). La subvention de la DJEPVA – Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative – a été maintenue tandis que la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire) n'attribue plus de subvention depuis 2023.

Évolution des subventions nationales



Cotisations

Elles sont à niveau constant confirmant l'équilibre entre les départs et les arrivées.

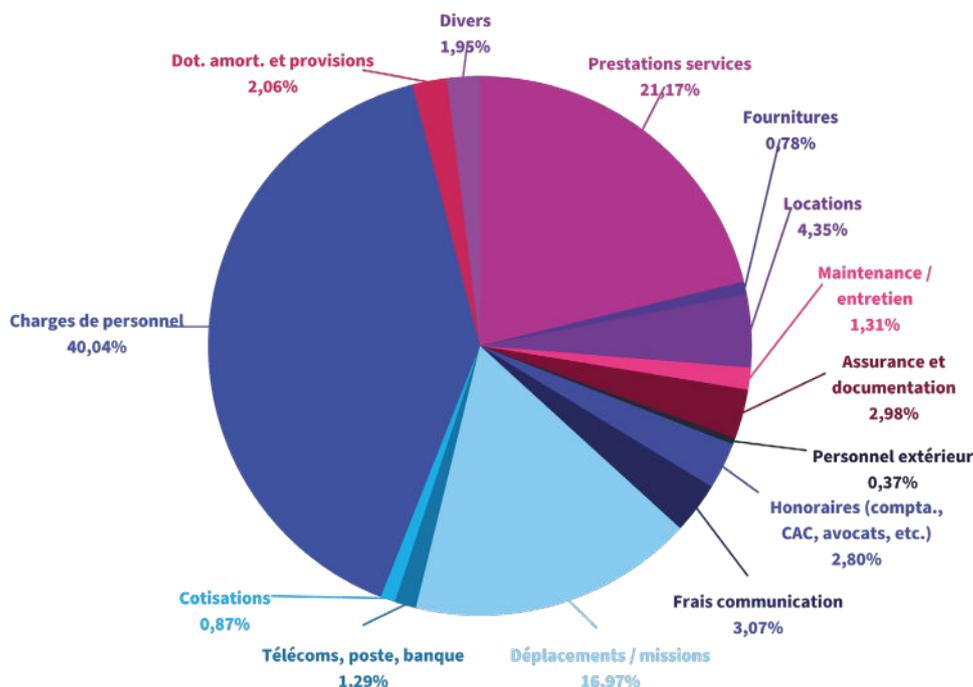
Reprises et transferts

Ce poste a augmenté du fait du paiement de prestation de formation liée au module PPGC (Posture Pédagogique, Gestes et Contacts). Le montant des autres transferts est conforme aux années précédentes d'exercice.

EN DÉPENSES : une hausse des charges globales de 36 053 €

Cette hausse est due à plusieurs raisons : augmentation des projets mis en œuvre, relèvement du point d'indice (rémunérations) et provisions diverses. Les autres charges ont légèrement augmenté ce qui correspond à l'activité de la fédération.

Charges



PRINCIPALES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Achats, services et prestations

Ces postes sont stables et reflètent les frais liés aux projets fédéraux de l'année 2024 : mise en œuvre du module PPGC, édition de la GEF (Grande Enquête Fédérale), Etats Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque, etc.

Rémunérations et intérim

Ces charges sont en légère hausse. L'équipe fédérale est désormais stable et ce poste de dépenses reflète une année de fonctionnement pleine et entière. L'équipe a conservé la même taille (6 personnes). Le relèvement du point d'indice de la convention collective a affecté le poste.

Dotations et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions pour risques et charges ont augmenté par rapport à 2023. Cela est dû principalement à la liquidation d'Icoop (7 880 €), à l'affectation du don du CSE FFMJC au CSE FFEC et à la provision de licences impayées par une école désadhérente.

Le Bilan au 31/12/2024

Le bilan au 31/12/2024 s'équilibre à 747 933 €.

COMMENTAIRE DU BILAN

À L'ACTIF

Au niveau des immobilisations :

- La comptabilisation de la nouvelle base de données fédérale et de nouveau mobilier ;

Au niveau des créances :

- Une augmentation des « créances usagers et comptes rattachés » due à la ré-adhésion un peu plus rapide de certaines écoles de cirque et au délai de règlement des structures adhérentes ;
- Une diminution des « autres créances » : intégration de la subvention pluriannuelle du ministère de la Culture (DG2TDC) sur l'exercice précédent ;
- Des disponibilités de trésorerie à hauteur de 683 824 € en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Au niveau des charges constatées d'avance :

- Une légère baisse des charges constatées d'avance par rapport à l'exercice précédent (cotisations et abonnements).

Les disponibilités de fin d'année se révèlent cohérentes avec les rythmes de fonctionnement de la Fédération et témoignent d'une situation saine et tout à fait normale.

AU PASSIF

Des fonds associatifs et réserves à hauteur de 497 198 €, des provisions liées aux départs en retraite à hauteur de 10 473 € et des dettes à hauteur de 240 262 € qui se ventilent de la manière suivante :

